

Commune de Moissieu sur Dolon

Information municipale

1. Rentrée scolaire

Jeudi 1^{er} septembre, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. 10 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en petite section de l'école maternelle. L'effectif définitif est de 66 enfants, répartis de la manière suivante : 27 élèves en classe maternelle, assurée par Madame Bretin, 14 élèves en classe de CP- CE1 assurée par Mesdames Jacquemet et Lastella, et 25 élèves en classe de CE2 – CM1 – CM2, assurée par Madame Da Silva, qui occupe également le poste de direction depuis la rentrée. Laurence Collion, (atsem) assiste Madame Bretin en classe de maternelle. Mesdames Bouvet, Guimbaud, et Abattu ont la charge de la cantine scolaire et des services de garderie du matin et du soir. Bonne rentrée à toutes et tous !

2. Coût de l'énergie, éclairage public

Le conflit en Ukraine et l'inflation qui repart à la hausse nous obligent à être vigilants et veiller à ce que les factures n'atteignent pas des sommets qui nécessiteraient de revoir à la baisse les engagements pris en matière d'investissements durant ce mandat. A ce jour, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, et conformes au budget prévisionnel 2022. Grâce à la décision, prise par l'équipe municipale en place en 2008 – 2014, d'installer une chaudière bois de grande capacité, le budget chauffage de la mairie, de l'école et des 2 appartements situés au-dessus de la mairie ne devrait pas connaître d'augmentation significative. La salle des fêtes (en travaux) ne sera pas chauffée cet hiver, et pour les années à venir, les pompes à chaleur viendront avantageusement remplacer la chaudière fuel obsolète.

Nous devons cependant faire des économies sur l'éclairage public : Les lampadaires de la commune ne sont pas tous équipés d'ampoules « leds », et surtout restent éclairés toute la nuit. Nous allons nous rapprocher de Territoire d'Energies, organisme chargé de l'éclairage public en Isère, afin qu'une étude chiffrée nous permette de connaître les investissements à engager pour généraliser l'éclairage « leds », et l'impact sur la baisse de consommation d'électricité après une possible coupure de l'éclairage la nuit (plage horaire à définir) sur tout ou partie de la commune. Cette mission sera supervisée par Jolle Gay, 2^{ème} adjointe.

3. Secretariat de mairie – recrutement

Madame Sonia Atlan, nous a rejoint le 1^{er} septembre 2021, et occupe le poste d'agent d'accueil à la mairie. Désirant donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle, Madame Atlan a remis sa démission qui prendra effet le 18 octobre

2022. Durant les quelques semaines à venir, les services de la mairie s'en trouveront perturbés car avant son départ, Mme Atlan doit prendre la totalité des congés qui lui sont dus. Tout sera mis en œuvre afin que la continuité du service public soit maintenue.

→ **RECRUTEMENT** : Afin de remplacer Mme Atlan, le poste d'agent d'accueil et administratif est à pourvoir rapidement, pour un temps partiel d'une durée de 14 heures par semaine. Il sera sous la responsabilité du secrétariat de mairie. Le (la) candidat(e) doit avoir le goût pour le contact et l'accueil du public, être polyvalent, connaître l'outil informatique, être à l'aise avec les chiffres et les techniques rédactionnelles. La connaissance des principes de fonctionnement des administrations, des établissements publics et des procédures administratives serait un plus, mais n'est pas obligatoire. Toute candidature (CV + lettre de motivation manuscrite) est à adresser ou à déposer en mairie, à l'attention de Monsieur le Maire.

4. Panneau lumineux d'information

Le conseil municipal a décidé de l'achat d'un écran couleur d'information. Afin d'être vu par le plus grand nombre, il sera installé à la place de l'ancien panneau (aujourd'hui illisible) situé au pied du restaurant le Pix'L, près de l'entrée du congélateur communal. Ce nouvel outil de communication permettra d'être très réactif et facilitera la diffusion de messages et informations dans des délais très courts. La mairie aura en charge la rédaction des textes à paraître, mais cet outil sera aussi à la disposition des associations. Encore un nouvel outil de communication, après le site internet, le Petit Moissieurois, et les bulletins d'information municipale...

5. Marché du jeudi après-midi

Après une période estivale et les températures anormalement élevées de cet été, qui ne leur permettaient pas de proposer leurs produits dans de bonnes conditions, tous les commerçants habituels présents pour le marché du jeudi après-midi sont de nouveau de retour : maraîchers, charcutier, rôtisseur, fromager épicier vrac, vendeuse d'olives, producteur de fruits... Seul le producteur de fromages et yaourts de brebis, sera momentanément absent à ce rendez-vous jusqu'à fin octobre. A la demande des habitants de la commune, pas moins de 6 à 8 commerçants ont fait le succès sans discontinuer jusqu'à ce jour de notre marché du jeudi, depuis plus de 2 ans. Afin que cette activité commerciale perdure, il est important que chacun d'entre nous la soutienne en venant chaque semaine faire « son marché » à Moissieu le jeudi après-midi à partir de 16 h 00 - 16 h 30.

6. Travaux de voirie.

La Montée du Chêne sera partiellement rénovée à partir du 14 septembre : travaux réalisés par l'entreprise Rhône-Alpes TP. Le financement est assuré en totalité par la Communauté de Communes EBER.

La bande de roulement de la RD 51, à l'intersection de la Montée des Murs (carrefour Berlioz) a été refaite ce début de mois. Ces travaux sont financés par le Département.

SITE INTERNET : www.moissieusurdolon.fr